



Nouméa, le 13 juin 2024

N°3530-191/P – KO/JC

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à des informations erronées et publiées sur les réseaux sociaux, le Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie a souhaité apporter à la société civile des éléments d'information rétablissant les faits.

Ainsi, le Port confirme qu'un conteneur frigorifique mis à disposition par la Compagnie Maritime CMA-CGM a été utilisé pour conserver dignement les corps de deux personnes âgées décédées au Médipôle de vieillesse et de maladie durant les événements de crise entre le 23 mai et le 1^{er} juin 2024.

Les agents du Port Autonome de la NC ont ainsi permis que deux de nos anciens soient protégés et traités avec dignité dans un contexte de crise.

A l'instar de la crise Covid, ce dispositif a été établi pour palier l'impossibilité de circuler normalement entre les établissements de soins et les lieux funéraires du territoire.

Le Directeur par intérim,

K. OUNI

